

DIRECTION DE TRAVAIL Management et Sciences de Gestion rentrée 2025

Consigne :

A l'aide de l' extrait du rapport du jury de l'épreuve format HEC année 2024 fourni ci-dessous

Analyser ce rapport de jury et présentez, en évitant les redondances, dans un tableau d'environ une page, les qualités que doit présenter un candidat à cette épreuve ainsi que les défauts à éviter.

Bon été, bon travail et
au plaisir de vous accueillir la rentrée de septembre 2025
à la CPGE ect du Lycée Le Rebours.

. Extrait du rapport de jury Sujet Format HEC 2024.

3 – LES ATTENTES DU JURY

L'objectif de l'épreuve est d'identifier les candidats capables de mettre en relation des concepts managériaux et des techniques et outils de gestion, dans un contexte organisationnel donné.

L'évaluation porte sur :

- la capacité à bien analyser le contexte et à traiter l'information ;
- la rigueur de la démarche dans le traitement des questions et dans l'utilisation des méthodes et techniques de gestion ;
- la clarté dans l'argumentation présentée à l'appui de résultats ou d'indicateurs proposés ;
- la pertinence et le réalisme, par rapport au contexte, des solutions préconisées ;
- les efforts de structuration et de présentation des réponses ;
- les qualités rédactionnelles et de présentation générale du travail.

Ainsi, au-delà des connaissances incontournables propres à ce niveau de formation, les correcteurs apprécient la capacité du candidat à mobiliser de manière pertinente des concepts, des théories, des auteurs, des outils d'analyse, dans le contexte de l'entreprise support du cas. Les réponses attendues doivent être argumentées et explicites.

Les dossiers portaient sur des thématiques habituelles du programme ; sans soulever de difficultés particulières.

11

4 – TRAITEMENT DU SUJET PAR LES CANDIDATS

Le sujet portait sur un secteur d'activité familier des candidats.

Les questions portent sur les thèmes récurrents même si un manque de maîtrise de certains

concepts de base peut être observé conduisant à des apports confus et une mobilisation insuffisante des auteurs.

Le dossier 1 a été relativement bien traité. Toutefois, les notions de politique de distribution et de cycle de vie d'un produit ont manqué de précision, n'ont pas été caractérisées et suffisamment analysées.

Le dossier 2 a été traité de manière inégale. En effet, même si l'analyse du bilan fonctionnel a été bien réalisée, les FNT ont fait l'objet de nombreuses erreurs. Le taux d'actualisation n'est généralement pas connu. La dernière question portant sur les enjeux de l'investissement a souvent été traitée de manière superficielle (les notions de rationalité et de risque n'ont pas été relevées par les candidats).

Le dossier 3 a été traité de manière inégale également. Les réponses aux questions sont demeurées incomplètes : un seul enjeu relevé dans la question 1, les besoins en compétences ne sont pas identifiés dans la question 2, le mécanisme de coordination dans la question 3 est rarement repéré. De plus, les réponses ont manqué de structuration (pas de distinction qualitatif/quantitatif dans la question 2) et constituent souvent des paraphrases (surtout dans la dernière question).

Toute l'échelle des notes a été utilisée. D'excellentes copies ont reçu une note supérieure ou égale à 18/20, y compris plusieurs 20/20. Il s'agit de compositions attestant de la capacité du candidat à répondre à toutes les questions, à mobiliser des concepts dans un contexte donné, à argumenter avec justesse et à rédiger avec soin en respectant les règles orthographiques et de syntaxe.

5 – RAPPORT DE L'ÉPREUVE - ELEMENTS STATISTIQUES

1082 copies corrigées

Note moyenne : 10,14

Ecart type : 3,73

13 correcteurs avec des moyennes qui vont de 9 à 10,61 et un écart type qui oscille entre 2,75 et 4,91.

Note min : 0,5 / max : 20

19 % des copies ont obtenu une note entre 8 et 10 (≥ 8 et < 10) soit 202 copies

41 % des copies ont obtenu une note entre 10 et 15 (≥ 10 et < 15) soit 443 copies

12 % des copies ont obtenu une note entre 15 et 20 (≥ 15) soit 128 copies

15 copies ont obtenu une note de 20 sur 20

6 – CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Le jury tient à souligner que l'épreuve de Management et Sciences de gestion est aujourd'hui bien connue tant sur le fond (nature de l'épreuve et étendue des connaissances, précision des concepts et de l'analyse) que sur la forme (qualités rédactionnelles, d'argumentation, de présentation). Les exigences attendues sont respectées dans un grand nombre de copies. Pour autant, le niveau des candidats est relativement faible puisque la moyenne générale dépasse à peine 10.

La gestion du temps est un élément qui demeure essentiel pour réussir cette épreuve. Il est important que les candidats prennent connaissance du cas et des annexes et évaluent, en fonction de la difficulté estimée des parties et questions, le temps qu'ils doivent consacrer à chacune et ainsi éviter qu'un dossier soit réalisé de manière trop rapide, ou non réalisé. A ce propos, la commission conseille aux candidats de répondre à toutes les questions, même de manière succincte. Les réponses sont toujours valorisées par les correcteurs.

12

Si les dossiers sont indépendants, il est fortement conseillé de commencer par traiter le premier dossier. Celui-ci permet de comprendre le contexte de l'organisation support du cas et de produire des éléments d'analyse qui pourront être réinvestis dans la rédaction de réponses des dossiers suivants et mobilisés dans le choix des solutions proposées.

Il est important de traiter un dossier dans sa globalité et de ne pas alterner les questions entre les dossiers en passant de l'un à l'autre, ce qui complique singulièrement la correction et la compréhension globale.

Les candidats doivent veiller à ne pas consacrer un temps excessif au premier dossier au détriment d'un temps de réflexion suffisant pour produire des réponses argumentées aux autres dossiers.

Dans les parties plus calculatoires, il est indispensable de justifier l'ensemble des réponses. La qualité de l'analyse des résultats obtenus est essentielle.

Certaines questions comportent deux parties et les candidats doivent être vigilants à bien y répondre (question 3.3).

Comme indiqué dans l'introduction du programme de management « le niveau analytique peut être renforcé par le recours à des documents de nature théorique ouvrant la réflexion des étudiants (...) », le jury se réserve le droit d'introduire une question qui n'est pas strictement liée au programme mais dont une annexe jointe permet la réflexion et la réponse argumentée (question 3.4).

Les candidats doivent veiller à produire des réponses qui prennent non seulement appui sur des concepts et théories relevant du management et des sciences de gestion, mais qui soient également ancrées dans le contexte proposé. Dans le cas contraire, les réponses ne sauraient être valorisées. Ainsi, seule la pertinence de la référence aux auteurs au regard de la situation de l'entreprise est appréciée et non le nombre d'auteurs cités.

De même, les candidats doivent mieux exploiter les annexes proposées qui leur fournissent des données à traiter ou des outils d'analyse pour le cas, en les croisant et en évitant toute paraphrase. Le jury tient à rappeler qu'il n'est pas nécessaire de débiter les réponses aux questions par le descriptif d'une théorie ou la définition d'un concept avant de répondre à la question posée. Ce choix contraint les candidats en termes de temps et ne leur permet pas de répondre à toutes les questions. Ces explications ne sont pas attendues, tout comme il n'est pas attendu d'introduction ou de conclusion générale au cas.

Si la question posée appelle le candidat à formuler des hypothèses, ce dernier ne doit pas hésiter à les expliciter de manière précise.

Enfin le jury note une amélioration nette de la qualité des copies. Les candidats doivent être attentifs à la qualité de leur expression écrite et à l'usage pertinent des règles de grammaire, d'orthographe, de conjugaison et à la syntaxe. La présentation de la copie doit faire l'objet d'un soin minimal. Une argumentation sur la base de phrases structurées est attendue. Les abréviations et autres listes de mots ou groupes de mots sont à proscrire, tout comme l'usage d'un langage trop relâché. Enfin, le nom des auteurs mobilisés doit être correctement orthographiés.